



COMMUNE DE VERNEUIL-L'ÉTANG
16 rue Jean Jaurès 77390

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2017

L'an DEUX MILLE DIX-SEPT le 14 avril à 19 h 30, le Conseil Municipal de la commune de VERNEUIL-L'ÉTANG légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur CIBIER Christian, Maire.

Etaient présents : M. et Mmes Christian CIBIER, Maire, Christophe MARTINET, Joëlle VACHER, Pierre REPERANT, Agnès LAUFERON, Jean-Claude MENTEC, Maire-adjoints, Jocelyn BRAYET, Ouïza BRAYET, Adrien CARPINTEIRO, Catherine CRAPET, Lisette MILLET, Pierre PERRET, Marie-Isabelle TILLARD, Richard BOYER, Véronique GONDOUIN,

.Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : M. Mickaël MICHELET, M. Georges TOUALY,

Absents excusés : M. Frédéric LOMEL, Mme Michèle SIMONOT, Mme Dany TAVERNIER,

Absents représentés : Mme Nathalie ANDRIEU représentée par Mme Catherine CRAPET, M. Daniel PERARD représenté par M. Richard BOYER, Mme Pascale VAUDABLE représentée par Mme Véronique GONDOUIN,

Secrétaire de séance : M. Jocelyn BRAYET

DATE DE CONVOCATION : 04 avril 2017

DATE D'AFFICHAGE : 04 avril 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 23

NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 15

NOMBRE DE VOTANTS : 18

~*~*~*~*

La séance s'ouvre à 19 H 30 sous la présidence de Monsieur Christian CIBIER Maire.

~*~*~*~*

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

- I APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2017**
- II BUDGET PRIMITIF 2017 - COMMUNE**
- III IMPOTS LOCAUX - VOTE DES TAUX 2017**
- IV SUBVENTIONS MUNICIPALES 2017**
- V FRAIS DE SCOLARITE ARGENTIERES/BEAUVOIR/COMMUNES EXTERIEURES
 POUR LES ULIS ET DEROGATIONS SCOLAIRES**
- VI REVALORISATION INDEMNITES DES ADJOINTS**
- VII MODIFICATION DU PRIX DE VENTE MAISON 17 RUE PASTEUR**
- VIII SDESM - ADHESION DES COMMUNES DE NANGIS ET AVON**
- IX QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur Jocelyn BRAYET est élu secrétaire de séance.

I/ APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2017

Le compte-rendu du 21 mars 2017 ayant été adressé à chacun des membres concernés, Monsieur le Maire demande si des questions subsistent.

Aucune remarque n'étant faite, celui-ci est adopté à l'unanimité.

L'assemblée procède à la signature du procès-verbal de la séance du 21 mars 2017.

~*~*~*~*

II/ 2017-31 BUDGET PRIMITIF 2017 - COMMUNE

Après présentation par Monsieur MARTINET, Maire-Adjoint, qui indique notamment les conséquences budgétaires de l'adhésion au 1^{er} janvier de notre commune à la CCBN (fiscalité professionnelle transférée, compensation par dotation d'équilibre, prise en charge par la commune de la participation crèche, transfert de la compétence ordures ménagères et des recettes ou dépenses qui y étaient liées, ...),

Monsieur le Maire donne lecture du Budget Primitif 2017 – Commune qui s'équilibre à :

	<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
- Investissement	1 924 849,13	€	1 924 849,13	€
- Fonctionnement	6 351 951,14	€	6 351 951,14	€

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ADOpte le budget primitif de l'exercice 2017 – Commune.

~*~*~*~*

III/ 2017-32 IMPOTS LOCAUX – VOTE DES TAUX 2017

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi d'orientation n° 80-10 du 10 Janvier 1980 portant aménagement de la fiscalité directe locale,

VU le Code Général des Impôts,

VU les lois de finances annuelles,

VU l'état n° 1259 portant notification des bases nettes d'imposition des taxes directes locales l'exercice 2017,